Image not found or type unknown

Réutilisation des brèves de presse

Par **Imprimeur**, le **18/09/2014** à **11:29**

Bonjour,

On voudrait savoir quelle serait la démarche à suivre pour utiliser des brèves de presse pour un support papier imprimé à usage public (support gratuit pour la clientèle)et s'il y a des droits d'auteur à payer.

En vous remerciant d'avance
Cordialement,
Angélica AMADO

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés